

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2017/2823(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Règlement sur les exigences de fonds propres (CRR): publication d'informations sur les actifs grevés et les actifs non grevés	
Complétant 2011/0202(COD)	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
04/09/2017	Publication du document de base non-législatif	C(2017)05959	
04/09/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
13/09/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/09/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
12/12/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2017/2823(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/8/10940

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2017)05959	04/09/2017	EC
Document annexé à la procédure		C(2017)7853	21/11/2017	EC